

## Contexte

Comme indiqué dans le document de résultats de la réunion du Bureau tenue le 27 novembre 2020, et conformément aux recommandations de l'Évaluation du CSA et aux propositions formulées par le Directeur général de la FAO lors des Conférences régionales de 2020, le Bureau a accepté la proposition du Secrétaire d'organiser un groupe de travail informel composé de membres du Bureau et du Groupe consultatif (*ad hoc*), afin d'éclairer ses futurs travaux de convergence des politiques en vue de renforcer l'impact des travaux normatifs du CSA. Ce point a été noté comme domaine spécifique dans lequel la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome pourrait être activée en invitant des experts des trois organismes à apporter leur aide.

Le Secrétariat du CSA a informé les participants à la réunion du Bureau et du Groupe consultatif de janvier 2021 qu'il s'efforcerait de réunir un groupe de travail informel après la 47<sup>e</sup> session du CSA afin de soutenir efficacement l'influence et l'impact normatifs des produits et de la diffusion du CSA, et qu'il chercherait des volontaires parmi le Bureau et le Groupe consultatif (*ad hoc*) pour y participer. Comme indiqué dans le document de résultats de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif, il a été convenu que la question serait à nouveau abordée au mois de mars :

- afin de fournir de plus amples informations sur le processus et les livrables attendus ;
- pour discussion et décision sur le rôle et l'engagement du Bureau et du Groupe consultatif (*ad hoc*) dans le processus ;

## Justification et objectif de l'évaluation de l'impact de l'influence normative

Suite à l'évaluation du CSA menée en 2017, qui a recommandé de renforcer le suivi de l'adoption, de l'utilisation et de l'impact des produits du CSA, il a été convenu de créer un mécanisme de suivi du CSA<sup>1</sup> afin de promouvoir la reddition de comptes et partager les meilleures pratiques aux niveaux mondial, régional et national. Ce mécanisme comporte trois dimensions : i) l'examen des tendances en matière de SAN ; ii) l'évaluation de l'efficacité du CSA et ; iii) l'utilisation et l'application de ses produits et recommandations politiques. Dans le cadre de ce mécanisme, le CSA organise des manifestations thématiques mondiales en plénière tous les deux ans afin de faire le point sur les progrès, l'utilisation et l'adoption, et encourage les parties prenantes à organiser un soutien national et régional, mais cela reste volontaire et fragmenté par nature. Une telle approche n'offre pas de mécanisme solide permettant d'évaluer l'efficacité et de démontrer la valeur ajoutée des travaux et des produits politiques du CSA et leur contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable pertinents.

L'objectif de cet exercice est de contribuer à l'examen de l'efficacité du CSA, en évaluant l'influence de ses produits politiques au niveau national, et d'évaluer la possibilité de concevoir une approche systématique pour suivre les résultats de certains produits du CSA au niveau national.

---

<sup>1</sup> Voir CFS2018/45/3 – annexe C en particulier

## Note informative sur le processus envisagé

Il est envisagé d'engager un expert senior en évaluation organisationnelle en tant que consultant pour soutenir le Secrétariat du CSA dans ce travail et fournir des conseils indépendants et des recommandations prospectives, dans le contexte de quelques processus récents/en cours sélectionnés. Ses tâches incluront : i) procéder à une étude théorique approfondie de l'environnement actuel du CSA et de la configuration de l'élaboration des rapports ; ii) mener des entretiens systématiques avec les principaux informateurs et parties prenantes ; iii) concevoir et tester, en temps réel, un système de suivi de l'influence normative ; iv) sur la base des résultats des tests en temps réel, tirer les principaux enseignements et faire des suggestions sur la manière d'adapter ce système à d'autres processus et produits du CSA, et ; s'engager activement aux côtés des deux groupes de travail/référence, ainsi que du Secrétariat du CSA et de ses organes directeurs (Bureau et Groupe consultatif), en les tenant informés des progrès réalisés et en les consultant sur les principaux points de décision.

Il est prévu que deux groupes de travail/référence soient mis en place pour les besoins de l'évaluation que réalisera le CSA. Le Groupe de travail informel interviendra au niveau consultatif, tandis que le Groupe de référence interviendra au niveau technique. La composition de chacun d'entre eux reposera, respectivement, sur les éléments suivants :

1. Groupe de travail informel de niveau consultatif : [GTIC]
  - Membres du Bureau (volontaire)
  - Membres du Groupe consultatif (inclura les représentants de niveau exécutif/directif des OSR, du MSP, du MSC et du Secrétariat du CSA- autres secteurs sur une base volontaire)
2. Groupe de référence de niveau technique : [GRT]
  - Membres du Secrétariat du CSA
  - Membres des bureaux d'évaluation des OSR

Il s'agit d'un mécanisme important pour conseiller et orienter le processus d'évaluation de l'influence normative et en soutenant l'indépendance et l'impartialité tout en augmentant la transparence, la pertinence, l'appropriation, la crédibilité et l'utilité de l'évaluation. L'objectif des Groupes de travail/référence est de fournir un retour d'information précoce sur les principaux résultats de l'évaluation et de faciliter la communication avec les parties prenantes du CSA, y compris le personnel des OSR. Les membres des groupes de travail/référence peuvent également faire office d'informateurs clés lors du processus d'évaluation.

## Livrables escomptés et calendrier

La création des deux groupes de travail informels consultatif et technique prendra fin en mars. Ensuite, conformément au calendrier 2021 des réunions du Bureau et du Groupe consultatif, il est prévu qu'un rapport préliminaire définisse les termes de référence de l'évaluation de l'influence normative en termes de portée, de cartographie des parties prenantes, d'outils, et comprenne un résumé de l'approche envisagée, la composition nominative des groupes de travail/de référence (technique et consultatif) de l'évaluation, le calendrier suggéré des activités prévues et les principaux livrables [avril]. Un rapport intérimaire présentera au Bureau une proposition de système d'évaluation de l'efficacité des processus et produits du CSA, qui sera testé [août]. Un rapport final résumera les conclusions des tests en temps réel et les points clés à retenir, et formulera des suggestions prospectives pour examen du Bureau et du CSA [décembre 2021]

## processus

Les participants au Groupe de travail consultatif informel seront invités à soutenir le processus d'évaluation en désignant un point focal chargé de : i) assurer la liaison avec le point focal du CSA et le consultant expert engagé, ii) fournir la documentation et les informations nécessaires, et ; iii) faciliter les contacts du consultant avec les parties prenantes concernées et l'organisation des réunions.

Ils peuvent également être appelés à s'engager en tant que partie prenante, et éventuellement : i) à participer à des discussions (individuelles et/ou multipartites) avec l'expert consultant ; ii) à formuler des commentaires (en avril, juillet et novembre, conformément au calendrier ci-dessous) sur les principaux projets de livrables ; iii) à contribuer à un plan d'action utilisant les conclusions de l'évaluation pour orienter la conception des processus ultérieurs du CSA, ainsi que le suivi de leur mise en œuvre.

## Livrables escomptés et calendrier

Il est prévu qu'un rapport préliminaire définisse les termes de référence de l'évaluation de l'influence normative en termes de portée, de cartographie des parties prenantes, d'outils, et comprenne un résumé de l'approche envisagée, la composition nominative des groupes de travail/de référence (technique et consultatif) de l'évaluation, le calendrier suggéré des activités prévues et les principaux livrables (mars-avril). Ceci sera suivi d'un rapport intérimaire qui présentera au Bureau une proposition de système d'évaluation de l'efficacité des processus et produits du CSA, qui sera testé [août]. Un rapport final résumera la conclusion des tests en temps réel et les points clés à retenir et formulera des suggestions prospectives pour examen du Bureau et du CSA [décembre 2021]